

## SNESup-FSU, SNCS-FSU, FERCSup-CGT, SNPREES- FO

*Le projet du gouvernement de réforme des retraites :*

*Une destruction du système de retraite par répartition.*

### RETRAIT !

Les réformes précédentes visaient à la baisse des retraites, en durcissant les paramètres de calcul : durée de cotisation, âge légal de départ, salaire de référence.

Ce projet de réforme vise à changer radicalement les règles, passant de la répartition solidaire intergénérationnelle à la capitalisation individuelle. Les repères habituels sont effacés (âge de départ, durée de cotisation, taux de liquidation et taux de remplacement, mesures de solidarité).

Le gouvernement prétend mettre en avant des objectifs « de bon sens » (simplification, lisibilité, équité) mais évite soigneusement de mentionner le niveau des pensions et l'âge de départ. Le mécanisme est ainsi illisible, mais permet d'adapter le niveau des pensions au blocage, voire à la baisse du financement.

Parce que les moyens existent, pour le maintien et l'amélioration du système de retraite par répartition actuel (en utilisant les profits, dégagés dans les grands groupes industriels et financiers, qui doivent servir à revaloriser les salaires et les pensions), les organisations syndicales de l'université de Bourgogne soussignées demandent le retrait de ce projet de réforme.

**Elles invitent le personnels et étudiants à se réunir en Assemblée Générale le **Mardi 5 Février à 12h 30, Amphi BIANQUIS, bâtiment Lettres, Extension**, pour s'informer et en débattre.**